



Bulletin d'adhésion 2026

Groupement des agriculteurs biologiques et biodynamiques du Cher

Maison de l'Agriculture - 2701 route d'Orléans - 18230 Saint-Doulchard

06 28 48 31 33 - gabb18@bio-centre.org - www.bio-centre.org

● **GABB 18** ●

Les Agriculteurs **BIO** du Cher

Informier - accompagner - mutualiser les expériences - sensibiliser

Pourquoi adhérer ?

- Pour soutenir tout un réseau pour la **défense des intérêts des agriculteurs bio**,
- Pour avoir une **représentation auprès des pouvoirs publics** et structures agricoles du département par l'intermédiaire des administrateurs du GABB
- Pour soutenir le GABB dans la mise en œuvre des moyens nécessaires au **développement de l'agriculture bio**

Cotiser me donne droit à :

- Des **informations techniques et réglementaires régulières** (Info GABB, courriels d'informations, mercuriales, appels téléphoniques, réunions d'information...)
- Participer aux **groupes d'échanges techniques** (grandes cultures, maraichage, élevage, arboriculture, plantes aromatiques, petits fruits...), et aux **groupes projets** (GIEE, transformation, approvisionnement de la restauration collective...)
- Suivre des **formations multi-thématiques prises en charge par VIVEA** (production, diversification, commercialisation...) et bénéficier de **diagnostics** (biodiversité, carbone...)
- Un **accompagnement** sur vos projets d'évolution, la réglementation et les **aides...**
- Bénéficier des **commandes groupées** (panneaux de ferme, sacs kraft, plants maraichers...)
- Exposer lors des **marchés de Bio Berry** (en adhérant au GABB **vous adhérez également à l'Association Bio Berry**)
- Apparaître dans le **guide des producteurs du Cher**

Informations à compléter entièrement :

- Prénom :
- Nom :
- J'adhère pour la ou les société(s) suivante(s) :
- Adresse complète :
-
- Téléphone fixe : .. / .. / .. / .. / ..
- Téléphone portable : .. / .. / .. / .. / ..
- Courriel :
- Age :
- Si vous avez plus de 50 ans, avez-vous pensé à la transmission ?
- Si vous avez plus de 55 ans, avez-vous un repreneur identifié ?
- Site internet :
- Page Facebook :
- Page Instagram :
- Produits vendus :
 - Circuit (cocher la ou les cases) : vente directe filière longue
 - Points de vente directe ? (jours + horaires + lieu) :
 - Autres points de vente ? (jours + horaires + lieu) :
- Je fournis la restauration collective ? OUI / NON
- Je souhaite que ces informations apparaissent dans le BIOTTIN du Cher (guide des producteurs) ? OUI / NON



Informations à renseigner précisément , y compris si cotisation particulière :

Type de production	Nombre d'ha (en bio ou conversion) ou nombre d'UGB	Coefficient	Sous-total	
Cultures fourragères (ha) Bovin : <input type="checkbox"/> viande <input type="checkbox"/> lait Ovin : <input type="checkbox"/> viande <input type="checkbox"/> lait Caprin : <input type="checkbox"/> viande <input type="checkbox"/> lait Autres ruminants (préciser) :		*1		a
Grandes cultures (ha)		*1,9		b
Cultures fruitières (ha)		*10,20		c
Cultures maraichères plein champ et PPAM (ha)		*20,40		d
Cultures sous serres (ha)		*61,20		e
Vignes AOC ou VDQS (ha)		*10,20		f
Apiculture (nb de ruches)		*0,10		g
Volailles (pour 100 têtes)		*0,71		h
Porcins (pour 100 têtes)		*4,08		i
Exemple de calcul : J'ai des bovins viande, 15 ha de cultures fourragères et 100 ha de grandes cultures . Je coche la case bovin viande et : Part Variable = 15 x 1 + 100 x 1,9 = 205 € Total cotisation = 205 + 170 (part fixe) = 375 €	Total Part Variable			PV = a+b+...+i
	Part Fixe		+ 170 €	PF
	TOTAL COTISATION			Total = PV + PF

Cotisations particulières (cochez si concerné) :

<input type="checkbox"/>	1ère année d'adhésion : part variable gratuite	170 €	
<input type="checkbox"/>	2ème année d'adhésion : je paie 50% de la part variable		0,5 * PV + 170 €
<input type="checkbox"/>	Je suis porteur de projet (installation ou conversion)	50 €	

Comment régler ?

• Soit par chèque libellé à l'ordre du GABB18 (à envoyer par courrier accompagné de ce bulletin rempli).

Si besoin, indiquez au dos du chèque la date d'encaissement souhaitée

• Soit par virement (envoyer une confirmation de virement par mail, et un scan de ce bulletin rempli)

IBAN : FR76 1480 6180 0072 0004 0218 518

BIC : AGRIFRPP848

Répartition des cotisations : 35€ sont reversés à Bio Berry, 61 € à Bio Centre et 49 € à la FNAB sur chaque cotisation perçue par le GABB.



Créée en 2007 par les producteurs du GABB, **Bio Berry** promeut les produits bio du département, organise des **événements grand public** (marchés bio à la ferme, conférences / débats), **sensibilise** à la consommation de produits bio et agit pour son développement (appui aux filières et opérateurs, introduction en restauration collective, etc.).



Bio Centre est l'interprofession biologique de la région Centre Val-de-Loire et fédère l'ensemble des opérateurs engagés dans le développement de la filière AB de la région : producteurs, via les GAB, transformateurs, distributeurs et consommateurs. Bio Centre a pour mission de faciliter le développement de filières biologiques cohérentes.



La **Fédération Nationale des Agriculteurs Biologiques (FNAB)** défend à l'échelle nationale et internationale la profession d'agrobiologiste. Elle assure l'interface entre le réseau, les ministères de l'agriculture et de l'environnement, les institutions publiques intervenant dans l'AB et les organisations européennes.